

ASSEMBLEE GENERALE

Objet du document : Compte-rendu assemblée générale

Date et heure : Le 19/09/2025 à 19H30 **Lieu :** Salle des fêtes de BLAIN

Présents :	001, 004, 008, 009, 011, 014, 015, 016, 017, 019, 020, 021, 023, 024, 025, 026, 028, 029, 030, 031, 032, 033, 034, 035, 038, 039, 042, 048, 049, 051, 054, 055, 056, 058, 059, 064, 066, 067, 070, 073, 074, 075, 076, 080, 081, 084, 087, 088, 092, 093, 094, 105, 116, 125, 127, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 144, 147, 148, 151, 152, 154, 158, 160, 166, 176, 182, 185, 191, 193, 195, 197, 199, 206, 218, 227, 239, 236, 258, 259, 260, 266, 277, 279, 281, 282, 285.
Absents :	012, 097, 099, 101, 104, 111, 174, 210, 221, 238, 262, 270, 274, 275
Excusés :	

1) Présentation des personnalités présentes et des excusées.

Les excusés : Sandra SAIL (vérificateur aux comptes).

Le quorum est respecté avec 355 voix sur 379 possibles.

2) Minute de silence :

Alain LANDAIS demande à la salle de rendre hommage aux pongistes disparus au cours de la saison écoulée.

3) Mot d'accueil par le Président du club de BLAIN – Eric HERSANT :

Fondé en 1976, le club a changé de nom en 2010 (anciennement *Association Pongiste de Blain*) et a modernisé son identité visuelle en 2019. Après la crise sanitaire, le club a relancé son projet sportif avec un accent sur la formation des jeunes et la création d'une section féminine.

Aujourd'hui, le club compte **80 licenciés** (+70 % en loisirs), fonctionne sans sponsor et est dirigé par un comité de 12 membres, dont 3 femmes. Depuis 2019, il enregistre une croissance annuelle de 20 % et évolue sportivement entre la **D1 et la D4**.

Son ambition : développer la pratique des jeunes et des féminines, renforcer son rôle local à travers animations et partenariats, et transmettre ses valeurs associatives.

En avril prochain, le club fêtera ses **50 ans**.

4) Allocution de la Présidente - Sonia PRODHOMME :

Rappel de quelques points importants de son allocution :

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale en remerciant chaleureusement les clubs, bénévoles et représentants présents, et souligne le caractère convivial et festif de cette rencontre. Elle met en avant le record historique atteint avec **8024 licenciés** pour la saison 2024-2025, fruit du travail quotidien des clubs, et exprime sa gratitude pour cet engagement collectif.

Elle alerte toutefois sur le contexte national difficile : les **coupes budgétaires successives** et la suppression du **Pass Sport pour les 6-13 ans** fragilisent le développement sportif et vont à l'encontre des besoins prioritaires de fidélisation des jeunes. Elle appelle à rester mobilisés et à valoriser le rôle éducatif, social et inclusif des clubs auprès des partenaires et institutions.

La Présidente présente ensuite le **nouveau logo du Comité 44**, intégré à la stratégie fédérale, et rappelle l'importance d'une identité commune. Elle expose la **feuille de route 2024–2028**, centrée sur l'accompagnement des clubs, en particulier des dirigeants bénévoles et éducateurs, avec plusieurs rendez-vous thématiques (nouveaux présidents, clubs employeurs, trésoriers). Elle insiste également sur la volonté de renforcer la proximité par des **visites de clubs régulières**.

Sur le plan sportif, une réflexion sera engagée sur l'évolution du **championnat adulte** (formats, effectifs, organisation), et un nouveau service en ligne permettra de recenser et promouvoir les **stages clubs** ouverts aux licenciés extérieurs.

Enfin, en signe de reconnaissance, le Comité offre à chaque club une **dotation de balles de compétition**, représentant un investissement de **11 365 €** sur fonds propres. La Présidente conclut en remerciant l'ensemble des clubs pour leur dynamisme et en souhaitant à tous une excellente saison.

5) Présentation des nouveaux présidents de clubs :

Les nouveaux présidents de clubs sont appelés à se présenter à l'assemblée :

- | | |
|-------------------------------------|---|
| • Carquefou TT - Patrice BUREAU | • Couëron T.T. – Pauline RADIGOIS |
| • Grandchamp T.T. – Hervé BERNET | • Ligné A.S.T.T. – Frédéric RETIERE |
| • La Chapelaine – Yannis MOUSSUS | • Jovéenne <u>Langueroise</u> E.S. – Olivier SILLORAY |
| • Vertou A.S.P.V – Patrice PAULIN | • Treillières A.L. – Gaël LECOQ |
| • La Montagne A.S.C. – Rémi PENELET | • Nantes La <u>Mellinet</u> – David FLEURY |
| • Nantes St JO – Antony LE MORLEC | |

6) Zoom sur des bénévoles de club

Deux expériences bénévoles sous forme d'interview :

Sophie JUSTEAU

Présidente du club de Nort-sur-Erdre, a partagé son engagement en faveur de la valorisation des bénévoles. Lors de leur assemblée générale, le club remet chaque année une récompense au bénévole le plus investi. Une gazette interne a également été lancée pour mettre en lumière les bénévoles du club et leurs actions. Sophie a souligné l'importance de reconnaître et de soutenir ces acteurs essentiels, tout en partageant son expérience sur le recrutement : proposer des missions ponctuelles, créer une ambiance conviviale et valoriser chaque contribution sont les clés pour mobiliser durablement.

Regis GENSOLLEN

Au sein du club de Mésanger, une co-présidence a été mise en place, reflétant une volonté de fonctionnement collectif et engagé. Le club se positionne comme un acteur social, avec une attention particulière portée à la responsabilisation des jeunes. Plusieurs postes sont doublés, notamment à la trésorerie et au secrétariat, afin d'assurer une continuité dans la gestion et une meilleure réactivité face aux besoins et problématiques des licenciés. Ce mode d'organisation favorise une présence constante et une écoute active au sein du club.

7) Rapport moral du Secrétaire Général -Alain LANDAIS :

Rappel de quelques points importants de son allocution :

Le Secrétaire rappelle que le comité est une association régie par la loi du 1er juillet 1901, composé d'un Comité Directeur d'élus bénévoles ; mais au quotidien c'est en réalité une petite entreprise, avec une organisation, des salariés et des outils.

Il présente l'organisation des élus ; bureau et répartition sur 4 branches (Sportive, Technique, Développement de la pratique et Développement des clubs). Les organigrammes sont consultables sur le site du Comité.

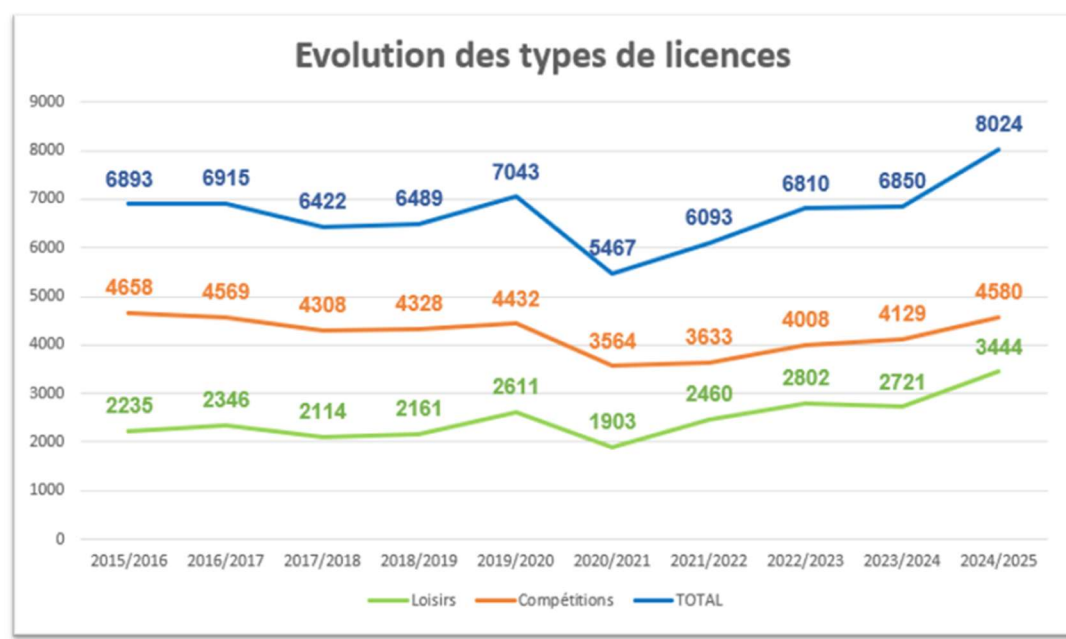
Au niveau salariés, l'année 2025 a été marquée par d'importants mouvements administratifs : le départ de Nathalie LEPAROUX après 37 ans d'activité et le recrutement de **Yann KOUADJO** en janvier pour regrouper les fonctions comptables et administratives. **Emilie SALMON** en charge de la communication et du développement est accompagnée depuis le 1^{er} septembre, par **Maeva PETIT** (alternante). Sur le plan technique, l'équipe reste stable avec Ingrid HOREAU et Simon ROBIN, rejoints par Youri MIRALLES en alternance.

Concernant les outils, le site internet du Comité centralise les informations administratives et actualités, relayées dans la lettre d'information hebdomadaire. Les clubs disposent également de **Spid** pour les licences et affiliations, ainsi que des espaces « Clubs Joueurs 44 » et « Mon espace » (en transition). Un espace loisir et un centre de ressources complètent ces dispositifs.

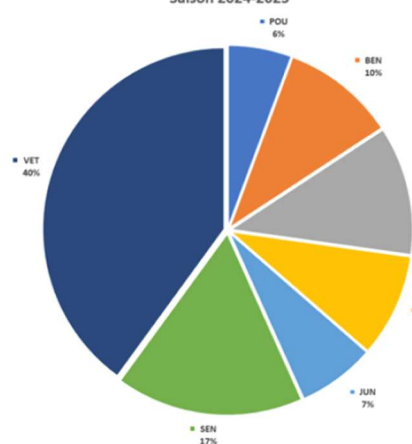
Présentation de quelques chiffres marquants :

Avec 8024 licenciés le CDTT44 confirme une dynamique positive après une période de baisse. La pratique loisir progresse régulièrement ; passage de 32% des pratiquants à 43% en 10 ans. La population pongiste vieillit avec 40 % de licenciés de plus de quarante ans.

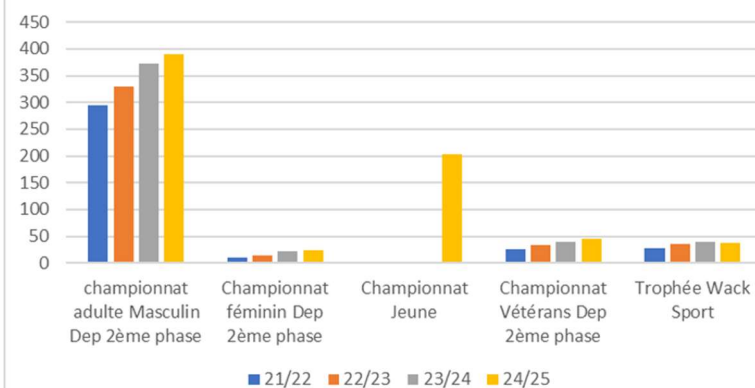
La pratique par équipes continue de se développer avec 732 équipes engagées en phase 2 de la saison 2024-2025, soit environ 60 000 matchs disputés.



REPARTITION DES LICENCIES PAR CATEGORIE
Saison 2024-2025



nombre équipes engagées



6) infos Flash :

Référent féminin

Le dispositif des référents féminins existe depuis plusieurs saisons mais ne concerne encore qu'environ 25 % des clubs, alors que la majorité compte des licenciées féminines. L'objectif est que chaque club désigne un référent, interlocuteur privilégié du comité pour relayer les informations (stages, circuits, tournois) et faire remonter les besoins ou difficultés des pratiquantes.

Référent loisirs

Chaque club est invité à désigner un référent loisir, chargé de diffuser les informations (tournois, plateforme loisir) et de dynamiser ce secteur en pleine croissance. Comme pour le référent féminin, il s'agit d'un interlocuteur clé, sans obligation que ce soit un pratiquant du loisir.

Lettre d'information

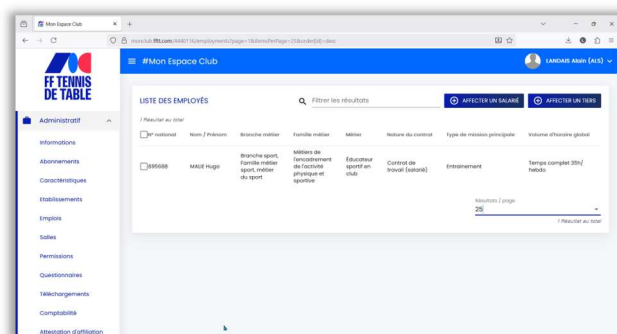
La lettre d'information du comité est diffusée chaque vendredi aux dirigeants (présidents, trésoriers, secrétaires, correspondants). Elle regroupe toutes les actualités, compétitions et échéances, annoncées trois semaines à l'avance avec rappels réguliers. Elle constitue un outil essentiel de communication et doit être consultée régulièrement.

Lettre d'information bénévoles « Ping Bénévole »

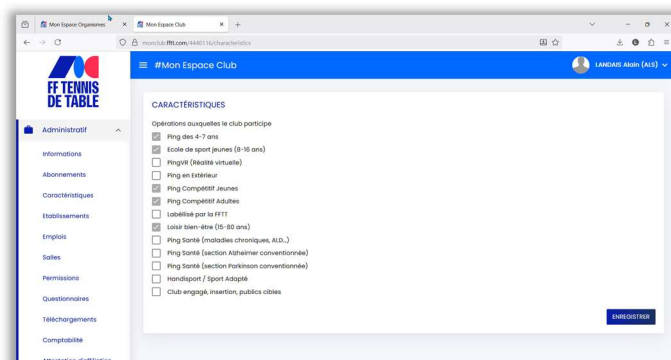
Une lettre trimestrielle est dédiée aux bénévoles. Elle met en avant leurs actions, propose conseils et outils, et favorise le partage de bonnes pratiques (exemple : vidéo de la présidente du club de Nort-sur-Erdre). Les visites de clubs alimentent également ce contenu. L'objectif est de créer une communauté solidaire, de valoriser l'engagement bénévole et de faciliter la conciliation entre vie associative, professionnelle et personnelle.

Sensibilisation SPID

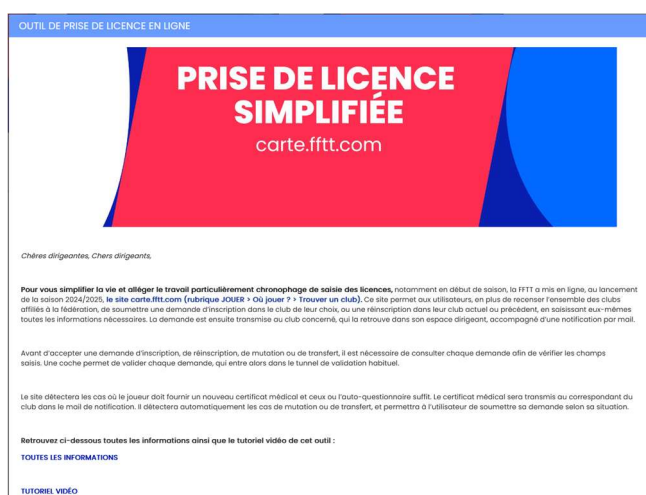
a) Mise à jour du thème « Emplois » pour les clubs employeurs



b) Mise à jour des caractéristiques d'un club



c) Informations sur la prise de licence simplifiée avec la licence dématérialisée.



Matériel disponible pour les clubs

Le comité met à disposition du matériel pour les clubs organisant des manifestations ou tournois.

Matériel à disposition des clubs

- 2 remorques, dans chacune d'elles :
 - 6 filets
 - 6 marqueurs
 - 6 tables de marque
 - 12 corbeilles
 - 40 séparations
- 1 structure gonflable modulaire
- 1 radar de vitesse
- 3 barnums
- 2 nappes de table
- Des flammes
- Des Roll Ups
- Machine à panini, plancha, barbecue
- Sono



Trois casques de réalité virtuelle, sont également disponibles à la location moyennant une caution.

Pour organiser une soirée de Dark Ping, le Comité met à votre disposition jusqu'à 4 projecteurs de lumière noire ainsi que tout le matériel nécessaire.

- Une convention sera établie entre le Comité et le club avec un coût de location et un chèque de caution en fonction de nombre de projecteurs.

Le comité peut aussi réaliser la maquette de l'affiche de votre événement.

7) Vote pour élection de membre du Comité Directeur :

Bien que nous ne soyons pas en année électorale, plusieurs postes restent vacants : un poste masculin et trois postes féminins. Une seule candidature a été présentée, celle de Jérôme COUVROT du club de Savenay, **élu à main levée à l'unanimité**. Le comité lui souhaite la bienvenue.

8) Rapport du Trésorier Jean-François CARADEC sur les comptes de la saison 2024/2025 :

Le Trésorier présente les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2025.

Le résultat global de l'exercice 2024-2025 est **positif de 6 451 €** :

- Progression des recettes du fait :
 - 26 160 € du fait de l'augmentation du nombre de licenciés,
 - +1 100 € sur le **critérium**,
 - +5 053 € sur les **engagements d'équipes**,
 - +1 220 € sur les **mutations**,
 - + 1 500 € sur les **subventions**.
- Les charges évoluent avec une hausse des frais de personnel liée à un départ et au doublement de poste sur six mois pour assurer la transmission.

Le Trésorier insiste sur l'importance pour les clubs de déposer des **dossiers de subvention argumentés**, car cela permet souvent d'obtenir des évolutions favorables. Le comité se tient disponible pour accompagner les clubs dans cette démarche.

Bilan au 30/06/2025

- **Actif** : immobilisations +42 847 €, créances +23 253 €, disponibilités 217 614 €.
- **Passif** : capitaux propres 120 790 € (+6 451 €), dettes 105 922 €, provisions pour risques 76 500 €.

Jean-François CARADEC conclut sur la **bonne santé financière du Comité**, fruit d'une gestion rigoureuse et collective, et remercie les clubs pour leur rôle essentiel dans la remontée d'informations et la réussite globale. Il tient à remercier l'équipe salariées et bénévoles pour tout le travail fourni.

9) Rapport de la vérificatrice aux comptes :

Se porte sur l'exercice du 01/07/2024 au 30/06/2025.

- Tous les documents comptables ont été mis à disposition pour contrôle.
- Les comptes sont approuvés pour la gestion financière de l'exercice 2024/2025.

10) Vote sur le rapport de Gestion Financière de la saison 2024/2025 :

Vote à main levée : unanimité.

11) Présentation du budget prévisionnel de la saison 2024/2025 et vote :

Budget prévisionnel 2025-2026, adopté à l'unanimité par le Comité Directeur du 23 mai 2025.

Ce budget prévoit un résultat positif de 1 613 €

Principales hypothèses retenues :

- 7 400 licenciés pour la saison 2025-2026
- Une augmentation de la licence (+0,50 €) et des mutations (+1 à +5 € selon les catégories)
- Reconduction du contrat d'apprentissage pour le développement (communication, événementiel, ...)
- Reconduction des actions estivales (Foire de Nantes, Sentez-vous sport...)
À noter : 1 660 licences événementielles ont été délivrées en 2024-2025, hors comptabilisation des licenciés. Ces actions favorisent l'accueil et la conversion de nouveaux pratiquants.
- Soutien renforcé aux clubs, notamment pour la formation des dirigeants bénévoles et éducateurs, ainsi que pour les animations et championnats féminins.
- Des investissements en matériel sont prévus pour accompagner les clubs dans leurs animations.

Vote à main levée : unanimité.

12) Les challenges des clubs :

Jeunes -Ingrid HOREAU

Le challenge « Club Jeune », destiné aux clubs engagés dans le développement et la fidélisation des jeunes (poussins à juniors), fait peau neuve. Mis en pause cette saison pour révision, il revient avec une nouvelle grille « organi-grille » adaptée à l'organisation interne des clubs. Trois niveaux sont proposés selon l'implication éducative : plus de 20h, entre 10 et 20h, ou moins de 10h. Chaque niveau permet aux clubs de concourir pour une enveloppe de 850 € attribuée aux trois premiers. Ce dispositif vise à valoriser les actions déjà menées, renforcer la cohésion autour du projet club, et améliorer la visibilité des initiatives. Tous les clubs, quel que soit leur niveau d'encadrement, peuvent participer en manifestant leur intérêt pour recevoir le règlement.

Féminines/Dynamique féminine -Valérie BRONSART

Le challenge féminin 2025-2026 valorise les actions concrètes menées par les clubs en faveur des licenciées féminines à travers l'accueil, l'encadrement, la compétition, les stages, la communication et l'implication dans les instances. Deux catégories sont définies selon l'effectif du club, avec des récompenses financières pour les trois premiers de chaque groupe. Le classement est établi sur une saison complète, avec des points attribués selon des critères précis. L'inscription devient volontaire et se fera via un lien envoyé aux clubs en début de saison, notamment aux référents féminins. Un QR code est également disponible pour faciliter l'accès au formulaire. Ce dispositif offre aux clubs un cadre structurant pour développer la pratique féminine et renforcer leur visibilité.



13) Mise en avant d'action de club sur le développement durable :

Nantes Saint-Joseph tennis de table

Le club Nantes Saint-Joseph Tennis de Table a présenté son engagement en faveur du développement durable. Plusieurs actions concrètes ont été mises en place pour le tournoi 2025 pour rendre le club plus responsable, notamment l'utilisation de serviettes réutilisables dans les sanitaires, un système de consigne pour les boissons et les repas, ainsi que le tri sélectif des déchets sur site. Pour l'édition 2026, le club prévoit d'aller plus loin en privilégiant les produits locaux en circuit court et en organisant une collecte de matériels usagés comme les revêtements de raquette, à destination de publics en difficulté via l'opération « Ping sans frontière ». Ces initiatives illustrent la volonté du club de faire du sport un levier de transformation écologique.

Saint Julien tennis de table

Le club de Saint-Julien Tennis de Table s'engage activement dans une démarche de développement durable à travers trois axes principaux. Il limite les déchets en supprimant les canettes individuelles au profit de contenants réutilisables et consignés, évitant ainsi plus de 2 700 déchets par an. Il participe à un groupe de travail RSO piloté par la Ligue des Pays de la Loire, témoignant de son implication institutionnelle. Enfin, il valorise la réutilisation du matériel usagé via un partenariat avec l'association Terres d'Entraide, qui redistribue les revêtements vers le Togo et Madagascar, et recycle les balles cassées pour des animations ou des exercices. Des journées de bricolage sont également organisées pour prolonger la durée de vie du matériel.

14) Mérite départemental :

Le président du club de Blain remet une récompense au titre du mérite départemental à Stéphane BRUNAT pour ses 40 années de pratique du tennis de table, son engagement depuis 2006 au sein du club de Blain et ses 12 années de service en tant que secrétaire du club.

15) Résultats sportifs :

La saison départementale a été marquée par un fort engagement du comité en faveur du partenariat avec les clubs, essentiel pour détecter, accueillir et fidéliser les jeunes joueurs. L'équipe a renforcé les liens avec les clubs à travers des matinées de détection sectorisées, l'intégration à la structure régionale associée du pôle espoir. Plusieurs outils ont été mis en place pour faciliter la collaboration : groupes WhatsApp pour les éducateurs, journée annuelle de formation continue, visites de clubs pour accompagner les jeunes identifiés. Grâce à ce travail collectif, la structure d'entraînement départementale a terminé première au classement régional pour la quatrième année consécutive.

Résultats marquants

15
qualifiés aux
Championnats de
France jeunes

5
Joueurs aux
championnats de
France des Régions

1^{ère} place
Pour notre structure
d'entraînement dans le
classement des SRA

Noah TESSIER

Médaille d'argent
aux Eure Mini Champ's
Aout 2024 en Minime

Médaille de bronze
en simple Championnats
de France Cadets

Médaille d'argent
en double aux championnats
de France Cadets

Champion d'Europe
double Cadet mixte
Juillet 2025



Le comité souligne que ces résultats sont le fruit d'un travail commun avec les clubs et souhaite poursuivre et renforcer cette dynamique.

16) Trophée WackSport-Loïc JOLIVET :

Le Trophée Wacksport n'est pas encore bien connu dans tous les secteurs du département :

- Il se joue par équipes de trois joueurs, réparties en trois divisions selon leur total de points : moins de 2500, moins de 3500 et moins de 4700.
- La compétition se déroule sur une seule phase. Cette année, une modification importante du règlement concerne le calcul des points : désormais, seuls les points des joueurs au début de la saison sont pris en compte, quel que soit leur parcours ou les remplacements en cours d'année. Le règlement mis à jour est disponible sur le site du comité.
- Les finales auront lieu le 22 mai à Nantes Bonne Garde. L'an dernier, 38 équipes ont participé. Les vainqueurs étaient Brivet (-2500), Mouzillon (-3500) et La Chapelaine (-4700).
- Un challenge complémentaire récompense les clubs les plus engagés : en 2025, La Chapelaine a remporté ce classement avec quatre équipes, suivie de Nantes TT (trois équipes), Nort-sur-Erdre (trois équipes, 11 points), et Vieilleville (trois équipes également).

Pensez à relayer l'information dans vos clubs : c'est une compétition conviviale, inspirée du format vétérans, avec une grande souplesse dans l'organisation des rencontres.

17) Intervention des personnalités présentes :

Jean-Pierre SOULISSE – Vice-Président Délégué et Secrétaire Général de la ligue des Pays de la Loire

Jean-Pierre SOULISSE a salué l'invitation du comité de Loire-Atlantique et souligné l'importance du rôle des clubs dans la dynamique actuelle du tennis de table. Il a réaffirmé son soutien aux propos tenus sur le manque de reconnaissance du sport dans les politiques publiques, malgré l'élan post-JO 2024. La progression du nombre de licenciés, notamment dans les clubs du département, est encourageante et témoigne d'un travail de fond mené depuis plusieurs années. Il a mis en lumière l'investissement des jeunes et le rôle essentiel des éducateurs dans leur accompagnement. Il a également insisté sur la montée du public loisir, plus difficile à fidéliser mais porteur de nouvelles opportunités pour les clubs. Pour conserver ces nouveaux adhérents, il est nécessaire de proposer des services adaptés et un cadre convivial. Le comité et la ligue sont mobilisés pour soutenir les clubs dans cette démarche et renforcer leur capacité d'accueil et de fidélisation.

Gilles ERB Président de la Fédération Française de Tennis de Table Gilles ERB

Diffusion d'une vidéo

Sonia PRODHOMME remercie toutes les Présidentes et tous les Présidents de club pour leur présence.

La Présidente,

Sonia PRODHOMME



Le Secrétaire Général,

Alain LANDAIS



Prise de notes : Yann KOUADJO